

GESTIONNAIRE EN HÔTELLERIE-INTENDANCE CFC DESCRIPTION DE LA FORMATION

Au terme de leur formation, les gestionnaires en hôtellerie-intendance contribuent, par leur travail, au bien-être des personnes, au lieu de résidence ou de séjour de ces dernières. Ils/elles effectuent des activités dans les domaines de l'hôtellerie et de l'intendance de manière compétente et autonome, en respectant les principes économiques et écologiques. Ils/elles accomplissent des tâches d'organisation, prennent des décisions et assument des responsabilités en rapport avec les ressources et l'environnement. Ils/elles agissent dans un esprit d'équipe et adoptent un comportement respectueux à l'égard des personnes bénéficiant de leurs prestations. Ils/elles disposent des capacités requises pour travailler dans l'environnement de personnes nécessitant un soutien et des soins.

▪ **Durée de la formation**

3 ans

▪ **Début des cours**

Semaine du 17 août 2026

▪ **Contenu de la formation**

La formation porte sur les domaines suivants :

- Présentation personnelle et communication
- Service de boissons et de mets
- Nettoyage et aménagement de locaux
- Organisation du circuit du linge
- Organisation et mise en œuvre de processus opérationnels
- Culture générale (société, langue et communication)
- Sport

▪ **Deux filières de formation**

- **Filière en école de métier** : en première année, la formation théorique et pratique se déroule à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). 9 semaines de stage en entreprise complètent la formation pratique. La deuxième année se déroule durant 6 mois en école de métier et elle est complétée par 6 mois de stage en entreprise (soit 2 stages de 3 mois, soit 1 stage de 6 mois). En troisième année, la formation s'effectue entièrement en dual : formation pratique en entreprise et cours professionnels hebdomadaires à l'EMI.
- **Filière duale** : formation pratique en entreprise sous contrat d'apprentissage et cours professionnels hebdomadaires à l'EMI durant les 3 années de formation.

Les cours en lien avec le domaine de la santé et du social sont dispensés en principe par des enseignant-e-s de l'Ecole des métiers de la santé et du social du CEJEF dans les locaux de l'EMI.

▪ **Titre délivré**

Certificat fédéral de capacité (CFC) de gestionnaire en hôtellerie-intendance

Formation professionnelle en hôtellerie-intendance

▪ Coûts

- frais de formation : 1^{ère} année CHF ~ 1'000.- / 2^{ème} année CHF ~ 300.- / 3^{ème} année CHF ~ 100.- + voyage d'études (CHF ~ 650.-)
- licence WIGL complète obligatoire (CHF 730.-)
- PC portable obligatoire selon prescriptions de la FRI
- pension et hébergement : se renseigner auprès de la FRI
- prime d'assurance contre les accidents non professionnels

▪ Rémunération

- aucune rémunération n'est prévue durant les 18 mois en école de métier
- le stage de deuxième année est indemnisé CHF 120.00* par semaine
- en filière duale, le salaire est de CHF 1'020.00* la 1^{ère} année, de CHF 1'300.00* la 2^{ème} année et de CHF 1'550.00* la 3^{ème} année.

**les indemnités et rémunérations ci-dessus sont indiquées à titre de recommandation*

▪ Autres formations dispensées par l'école

- Agriculteur / Agricultrice (CFC)
- Agropaticien·ne AFP
- Brevet et diplôme fédéral supérieur de paysanne
- Brevet et maîtrise fédérale d'agriculteur
- Formation continue dans le domaine agricole et en économie familiale

▪ Séances d'information

- Participation au Salon interjurassien de la formation professionnelle Forum de l'Arc à Moutier, du 4 au 8 mars 2026
- Portes ouvertes à l'Ecole des métiers de l'intendance, Courtemelon Samedi 21 mars 2026, 10h00 à 15h00

▪ Examen d'admission (filière en école de métier uniquement)

- Lundi 30 et mardi 31 mars 2026
Délai de dépôt des demandes d'admission : mardi 24 mars 2026

▪ Adresse

FRI - Fondation Rurale Interjurassienne
Ecole des métiers de l'intendance (EMI)
Courtemelon, CP 65
2852 Courtételle
Tél : 032 545 56 00
Internet : <http://www.frij.ch>

▪ Contacts

Pierre-André Odiet, responsable du département formations professionnelles et continue
pierre-andre.odiet@frij.ch – 032 545 56 63

Laurent Joliat, responsable du domaine alimentation et services hôteliers
laurent.joliat@frij.ch – 032 545 56 47

Courtemelon, le 15 mars 2026